

Journal du Lot

10^c.

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Vers la solution. La réponse des Alliés et l'opinion de la presse. En général, les grands journaux sont déçus... Si les Boches ne signent pas lundi, ne pourrait-on pas « reviser » le traité? — Le mouvement gréviste en voie d'apaisement. — Un scandale à la Chambre. L'indignation de M. Deschanel aura l'approbation du pays.

On connaît enfin le texte exact des contre-propositions allemandes et celui des concessions des Alliés. L'insolence des premiers est inimaginable. Nos ennemis, enhardis par la désastreuse lenteur des Quatre, en étaient arrivés à se croire tout permis. N'affirment-ils pas dans leur *Libre Blanc*, véritable défi à la vérité, — que la guerre a été rendue inévitable par la France : c'est la France qui, le 2 août 1914, « a violé au moins cinquante fois la frontière » !!! (« Mindestens 50 Grenzübertretungen »). On affirme donc, au peuple allemand, dans un document officiel remis aux Alliés, que l'agression est à l'actif de la France... Comment veut-on que l'état d'esprit des Boches ne s'exaspère pas quand on leur dit : « Nous ne sommes pas responsables du conflit et cependant les vainqueurs étranglent notre pays. » On laisse Berlin préparer la revanche, alors que nous aurions le devoir strict et impérieux de fixer exactement le peuple allemand par un manifeste sur les responsabilités, manifeste qui devrait être affiché obligatoirement dans toutes les communes de Germanie. Mais les internationalistes alliés n'admettent pas qu'on fasse de la peine à nos bourreaux, Lloyd George et Wilson semblent avoir été convaincus par eux, Clemenceau a résisté... il n'a eu qu'un demi-succès !

A-l'on, du moins, riposté aux cyniques contre-propositions avec la vigueur qui s'imposait ? Il ne le paraît pas. Mais notre jugement en la matière est trop imparfait pour que nous n'emprunions pas l'avis des grands quotidiens qui, mieux que nous, ont le moyen de se documenter sûrement.

Le *Temps* n'est pas satisfait. Il aperçoit, dans la réponse, trop de solutions provisoires, qui se transformeraient en difficultés certaines :

Provisoire l'attribution d'Eupen et de Malmédy à la Belgique ; provisoire le retour du Slesvig au Danemark ; provisoire le régime de la Haute-Silésie volée à la Pologne. Toutes ces questions ne seront réglées que par des plébiscites.

Provisoire le désarmement de l'Allemagne... Comment le contrôlerait-on ?

Imprécis le règlement des dévastations !...

Que d'échappatoires pour des exécutés prussiens, dit notre confrère qui conclut :

« Le gouvernement allemand va être en présence d'un texte qu'il considérera comme provisoire, même s'il affecte de le critiquer comme définitif. Dans ces conditions, est-il sage de laisser subsister, par surcroît, autour de l'Allemagne, tant d'autres situations provisoires, tant d'autres causes de bouleversement ? Est-il sage de laisser l'Autriche, la Hongrie, les pays balkaniques, la question de l'Adriatique dans l'état où nous les voyons ? »

Les *Débats* ne sont pas plus enthousiastes. Auguste Gauvain aurait voulu qu'on mit « à ces gens-là le nez dans leur ordure ». Il craint que, enhardis, les Allemands n'en arrivent à « protester que cela ne les regarde pas, que c'est nous-mêmes qui avons détruit nos villages, nos châteaux, nos usines ». L'hypothèse n'est pas invraisemblable pour qui connaît la mauvaise foi du Boche.

Notre confrère regrette — qui ne le regrette pas ! — que des décisions énergiques, draconiennes, n'aient pas été imposées dès la signature de l'armistice. Hélas, la faute n'en est pas à Clemenceau qui lutta pied à pied depuis six mois pour obtenir le maximum.

« Aujourd'hui l'état d'esprit du peuple allemand, résultant de notre longue inertie et des discussions byzantines des Quatre, crée un péril

mortel. Il agit à l'intérieur et à l'extérieur. C'est nous qui pâtissons de la propagande allemande au lieu de bénéficier de celle que nous aurions dû faire. Nous sommes manœuvrés diplomatiquement comme nous l'avons été militairement jusqu'au moment où l'unité de commandement a permis des opérations coordonnées et suivies. Les résultats seront les mêmes si les chefs de la Conférence ne changent pas de méthode. »

L'*Œuvre* dit que les atténuations sont considérables.

Le *Journal* voit des concessions trop réelles. Pertinax de l'*Echo de Paris* écrit : « La lettre Clemenceau-Hankey constitue l'acte d'accusation le plus vigoureux qui ait jamais été lancé à la face de l'Allemagne. A ce titre, elle est en contraste frappant avec la faiblesse montrée sur le fond du débat. »

L'*Eclair* estime que ce traité contient des trésors d'indulgence pour l'ennemi.

Pourtant, d'autres feuilles comme le *Petit Journal* ou le *Figaro* pensent que les concessions sont de forme, non de fond ; qu'elles ne compromettent rien nos garanties. Soudainement.

Espérons, surtout, que le tableau est noir et que la suite permettra un règlement plus avantageux qu'il n'apparaît tout d'abord. Une occasion se présentera peut-être. Les Allemands signeront certainement, mais ils voudront donner aux Germains l'impression qu'ils résistent jusqu'à la dernière heure en laissant les armées alliées envahir le territoire.

Pourquoi ne profiterait-on pas de l'occasion pour reviser le traité, aggraver les conditions et introduire dans ce traité des clauses nouvelles plus sévères ? — mais à la vapeur, cette fois !!! — Les Boches n'auraient-ils pas à s'en prendre qu'à eux-mêmes !

Le mouvement gréviste continue à s'atténuer.

Même pour les mineurs qui ont décidé l'arrêt du travail, il y a un symptôme rassurant :

Les trois vieux syndicats du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais acceptent l'arbitrage gouvernemental.

Cette décision a été prise à la suite d'un important congrès qui a eu lieu à Béthune.

Après une assez longue discussion et par 102 voix contre 30 et 16 abstentions, les délégués ont décidé « de soumettre le programme des revendications concernant la question des salaires à l'arbitrage des ministres du travail et de la reconstitution industrielle. »

La délégation a été autorisée par les mineurs à accepter les décisions arbitrales.

C'est, à coup sûr, la reprise du travail à bref délai, dans les mines du Nord, car il est impossible de supposer que l'arbitrage ne tienne pas compte des justes revendications à solutionner.

Ce résultat aura, il faut l'espérer, une influence heureuse sur la situation dans le monde minier de France.

Les Boches placent leur espoir dans la division du pays afin de se soustraire à une juste expiation. Tous les travailleurs français tiendront à prouver aux Boches que le bloc national se reformera intact à l'heure du danger.

Aucun français ne voudra, dans les circonstances graves que nous traversons, que l'ennemi puisse tirer profit de nos querelles intérieures !...

Les socialistes viennent, une fois de plus, de provoquer à la Chambre un scandale tel que le Président s'est écrié, aux applaudissements de l'immense majorité des élus :

« Quel malheur que le pays ne puisse assister à un pareil spectacle. »

Ce qui signifie, évidemment, que si le pays savait, il s'éloignerait des agités qui vivent du désordre et du gâchis qu'ils organisent.

mateur Civique, « en présence de la destruction de la Belgique et des villes du Nord, du rapt des habitants, du pillage des maisons, de la destruction des usines, des mines et du sol cultivable ; qui traitaient de faibles des faits hélas ! trop réels ; qui étaient incapables d'un sentiment de pitié pour les malheureux ruinés, emmenés captifs ou massacrés. »

M. Deschanel a été heureusement inspiré en appelant à la pudeur ces mauvais français. Son cri indigné aura un écho dans nos campagnes. Nos paysans savent bien qu'ils peuplaient les tranchées aux heures critiques, alors que les meneurs socialistes embrayaient les usines de leurs électeurs !

Et cela seul devrait inciter les extrémistes à une attitude prudente.

En tout cas, ce que nos paysans ne sauraient admettre, comme le dit notre confrère Raoul Allier, c'est qu'une partie de la nation — et précisément celle qui n'a pas le plus subi la dureté de la guerre — s'érige en juge de la paix « compromise » ce qui a été acheté par les souffrances et la mort de leurs enfants.

Si les socialistes en doutent, ils seront convaincus aux prochaines élections. Le pays est las des agitateurs malfaisants !

A. C.

INFORMATIONS

Les Turcs au Quai d'Orsay

Les délégués ottomans ont été conduits mardi au Quai d'Orsay et admis dans la salle des Conférences.

Cette délégation qui comprenait : S. A. Damad Ferid pacha, grand-vizir ; S. Exc. Tewfik bey, ministre des finances, et S. Exc. Riza Tewfik bey, est arrivée à 10 h. 45 et a été conduite au perron de gauche du ministère des affaires étrangères. Elle a été introduite par M. William Martin, dans la salle de l'Horloge, où a eu lieu la réunion.

La délégation ottomane a remis un mémoire au Conseil des dix.

Le grand-vizir a déclaré que l'entrée de la Turquie en guerre était due aux intrigues des Jeunes-Turcs qui avaient signé un traité secret avec les Allemands.

600.000 alliés avanceront sur le Rhin si...

Au cas où les Allemands n'auraient pas signé le traité lundi soir 23 juin, la mise en mouvement sera ordonnée, pour le matin du mardi 24 juin, d'une force alliée de 600.000 hommes, avec un matériel d'artillerie lourde d'une puissance insoupçonnable.

L'attaque de Cronstadt

Deux navires bolchevistes ont été pris quand les troupes blanches de l'Ingermanland se sont emparées de Krasnoïarsk-Gork. Il y a toujours une vive canonnade entre Cronstadt et Krasnoïarsk-Gorka.

Autour de Pétrograd

Les navires de guerre britanniques poursuivent activement la relève des champs de mines que les bolcheviks ont multipliés au sud-ouest de Cronstadt.

Le haut commandement considère que l'assaut décisif contre Pétrograd pourra être livré dans trois ou quatre semaines au plus tard.

Le pourvoi de Lenoir est rejeté

Le Conseil de révision siégeant au Conseil de guerre du Cherche-Midi, sous la présidence de M. Couinaud, conseiller à la Cour de cassation, a conclu au rejet du pourvoi de Pierre Lenoir.

M. de Molènes, défenseur de Pierre Lenoir, a déclaré qu'il se pourvoierait en cassation, en invoquant l'incompétence du Conseil de guerre qui a condamné son client.

Les Italiens marchent contre les Yougo-Slaves

Les troupes italiennes avancent dans les régions de Villach et Saint-Veit, qui dominent la ligne de Klagenfurt. Le commandement suprême se dispose à mettre une digue aux empiètements des Yougo-Slaves.

Incidents de Versailles

Des incidents se sont produits à Versailles au moment du départ à Noisy-le-Sec de la légation allemande.

La foule qui assistait au départ des automobiles portant les membres de la légation a sifflé : des pierres ont été lancées et deux membres de la légation, un homme et une dactylo ont été blessés à la tête.

Aucun service d'ordre n'avait été organisé : le Préfet de Versailles et le Commissaire de police ont été relevés de leurs fonctions par ordre de M. Clemenceau.

Les grèves

L'arbitrage demandé par les mineurs du Pas-de-Calais à MM. Colliard et Loucheur a été rendu mercredi matin à la satisfaction des deux parties. Les ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais ont repris le travail aujourd'hui.

Le conflit s'apaise également dans le centre et dans le midi. Une solution ne tardera pas à intervenir.

Chambre des Députés

Séance du 17 juin 1919

La Chambre reprend la discussion des interpellations sur les événements d'Orient. M. Abrahim rend hommage aux troupes d'Orient et reconnaît que le rapatriement et la relève de ces troupes ont été faites de façon défectueuse, des sanctions ont été et seront prises.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères dit que depuis le retour de Venizelos au pouvoir, nous n'avons pas eu d'ami plus sûr, plus fidèle que le Gouvernement Grec.

De violentes interruptions éclatent : M. le Président Deschanel s'écrie : « Quel malheur que le pays tout entier ne puisse pas assister à un pareil spectacle. » M. Pichon déclare que jamais le Gouvernement français n'a fait d'expédition militaire en Russie. Mais il est nécessaire de lutter contre le bolchevisme. Il fait donner lecture d'une lettre émanant de vieux révolutionnaires russes qui déclarent que le bolchevisme n'a jamais été qu'une sinistre caricature du socialisme, une réaction politique sociale.

M. Pichon affirme que le bolchevisme actuellement est perdu il est refoulé partout. L'amiral Kolchak qui commande les troupes admet la République démocratique le suffrage universel. C'est le gouvernement du général Kolchak que la France et les alliés soutiendront.

Après une intervention de MM. Bracke, Galli, et des incidents violents qui se sont produits entre MM. Delahaye et Cachin, la clôture des débats est prononcée par 313 voix contre 204.

La Chambre vote par 344 voix contre 137 un ordre du jour de confiance dans le Gouvernement.

Séance du 18 juin 1919

La Chambre commence la discussion générale du budget. M. Jean Bon propose d'ajourner la discussion, car dit-il, la Chambre actuelle qui ne tient ses pouvoirs que d'elle-même, n'a pas le droit de voter un budget qui ne doit être voté que par la Chambre prochaine.

M. Brousse appuie cette motion qui est combattue par MM. Péret, Lefèvre, Klotz, Augagneur. La motion de M. Jean Bon est repoussée par 391 voix contre 44.

La discussion générale est ouverte, M. Dubois présente diverses observations ; il indique au ministre que pour se procurer des ressources il n'y a qu'à exiger de l'Allemagne la restitution du montant des réquisitions exercées par les Boches en pays occupé.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 17 juin 1919

M. Colin donne lecture du rapport sur la durée du travail dans les usines. Il demande la discussion immédiate qui est combattue par M. Flaisiéristes mais soutenue par M. Loucheur. Le rapport tend à l'adoption du projet voté par la Chambre avec quelques modifications.

M. Flaisiéristes développe un contre

projet qui reproduit le projet présenté à la Chambre par M. Durafour. Le contre projet est repoussé et le projet est voté.

Le Sénat discute la réforme électorale. M. Bérard rappelle les dispositions du projet élaboré par la Commission du Sénat.

M. Martin soutient le projet de la Chambre. M. Steeg se déclare partisan d'un scrutin large, clair qui développera la vitalité du pays.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

CHRONIQUE LOCALE

Toujours l'avoine !!!

« Veuillez agréer, avec tous mes regrets, Monsieur le Préfet, tous mes respects. »

C'est ainsi que M. Conduché, ministre, expéditeur d'avoine, termine la lettre qu'il a envoyée au Préfet du Lot au sujet du wagon d'avoine 11698 destiné au ravitaillement de la gent chevaline, asine du Lot, mais qui faillit être la pâture de la gent animale biterroise. Pour les respects ! d'accord : quant aux regrets ils sont superflus.

Regrets d'avoir expédié un wagon d'avoine à Béziers ? Ce n'est pas possible : Le wagon 11698 est donc le seul wagon qui a refusé de laisser son chargement à Cahors et qui, contrairement aux ordres donnés par le service du ravitaillement, a préféré courir la prétentaine vers des lieux plus accueillants, parce que plus riches et partant plus généreux ?

A d'autres ! Si des regrets doivent être exprimés, c'est bien par les pauvres bêtes, chevaux d'omnibus, chevaux de camion, bourricots, mulets cadurciens et lotois qui, depuis le beau régime des restrictions, et de la réglementation des ventes tant humains qu'animaux, n'ont trouvé dans leur râtelier que de la paille sèche et de la poussière de foin.

Et à notre humble avis, si M. Conduché l'expéditeur du wagon 11698 exprime des regrets, ce n'est pas par sollicitude pour les bêtes, mais bien parce qu'il a perdu le bénéfice, le tout petit bénéfice qu'une expédition arbitraire devait lui rapporter.

Examinons sérieusement le trafic. Un wagon est destiné au ravitaillement du Lot : le bureau permanent, dont l'impartialité est insoupçonnable, l'attribue à M. Conduché qui doit, à son tour, le répartir entre les propriétaires de chevaux, de bourricots, d'ânes, de mulets de Cahors. Ce wagon provenant de l'office du ravitaillement est pris en charge par M. Conduché au prix fixé par décret, environ 69 francs, tous frais compris, les 100 kilos.

En octroyant ce wagon à M. Conduché, le bureau permanent indique que M. Conduché est son intermédiaire. Or, tout intermédiaire en matière de commerce touche une commission sur le produit qu'il est chargé de distribuer.

Cette commission, n'exagérons rien, peut être évaluée à 5 francs par quintal ; le wagon contenant 102 quintaux, c'est, sans rien faire, gagner 102 x 5 = 600 francs. En un quart d'heure, à Cahors, ce wagon aurait été vendu : les propriétaires qui cherchent de l'avoine pour leurs chevaux, sont assez nombreux pour que, dès la nouvelle connue, ils se précipitent pour faire une commande ferme, et pour décharger eux-mêmes en gare, l'avoine dont leurs animaux étaient privés depuis trop longtemps.

Ajoutons qu'au moment de la livraison, les propriétaires paient au vendeur, en l'espèce à M. Conduché l'avoine achetée. Le wagon aussitôt déchargé est prêt à recevoir de nouveaux chargements, la crise des transports est ainsi atténuée.

En un quart d'heure, c'est donc, sans rien faire, un joli denier, ne serait-il que 3 0/0, qu'empoche l'intermédiaire. Dans tous les cas, c'est ainsi que les choses se passent, doivent se passer, conformément aux règles établies en faveur des intermédiaires, qui, certes, n'ont pas eu à se plaindre de la sévérité des services publics, pendant ces derniers 5 ans et encore !...

Sénat

M. Colin donne lecture du rapport sur la durée du travail dans les usines. Il demande la discussion immédiate qui est combattue par M. Flaisiéristes mais soutenue par M. Loucheur. Le rapport tend à l'adoption du projet voté par la Chambre avec quelques modifications.

M. Flaisiéristes développe un contre

Mais 5 0/0, 3 0/0 de commission, qu'est-ce que c'est pour un brasseur d'affaires ? Peuh ! c'est comme si pour faire du bon pain, on ne mettait qu'un boisseau de farine de froment dans un quintal de fèves, fêverolles et poussières de repasse !

5 0/0, c'est de la gnognotte : on est intermédiaire chic, on gagne gros à la fois, ou on ne fait pas le... métier.

Le wagon 11698 pouvait rapporter un peu plus : à Béziers, l'avoine se vend bien. C'est si vrai que le wagon 11698 fut expédié à Béziers.

De deux choses l'une : ou bien M. Conduché a expédié le wagon à Béziers pour faire déplaçer aux propriétaires de Cahors, ou bien il l'a expédié pour tirer un plus gros profit. Dans les deux cas, il y a, disons simplement faute grave.

Sans doute, M. Conduché prétend que le commerce des grains est libre : il le croyait tout au moins ! Cette excuse est enfantine. Le ravitaillement envoie des denrées dans le Lot pour être vendues et consommées dans le Lot : il en a également envoyé dans la région de Béziers, car chaque région a eu sa part : distraire cette part au profit des voisins, c'est commettre un détournement, d'autant plus que ces denrées sont cédées par le ravitaillement à un prix bien inférieur au prix de commerce. Or, l'avoine a valu dans le midi jusque à 250 francs les 100 kilos !

Que dirait M. Conduché si, par exemple, le magasin communal de Cahors expédiait loin de Cahors les marchandises qu'il reçoit du ravitaillement à un prix réduit et qui sont destinées aux consommateurs locaux ? Il ferait du commerce, nous répondra M. Conduché : Eh bien, non : ce serait de l'abus de confiance.

Hélas ! comme nous le disions plus haut, le wagon 11698 est-il le seul destiné à Cahors qui se soit enfui vers des rivages plus accueillants ?

Nous posons la question, elle est précise.

Quoi qu'il en soit, le départ du wagon 11698 portant l'avoine a provoqué une vive émotion parmi les propriétaires et surtout parmi la gent chevaline et asine. Elle n'est pas encore calmée : et nous ne ferons rien pour cela, car cette question d'avoine n'est pas isolée : il y a en dans le Lot, de trop nombreuses histoires d'avoine, histoires dont le public serait curieux de connaître l'épilogue !

Il est agréable, quand on a rempli ses poches de se moquer du populo. Les trafiquants enrichis sont, on le sait, cyniques. Mais s'ils ont pour l'instant des protecteurs puissants, que le populo ait, au moins des gens indépendants qui prennent sa défense et qui démasquent profiteurs et politiciens d'affaires.

Non : que M. Conduché se rassure ; qu'il garde ses regrets, lui et tous ses collègues en trafic d'avoine ; aujourd'hui, ils ont le droit de porter blason, ils ne sauraient mieux choisir que celui-ci : « gueules de chevaux sur champs ou devant wagons d'avoine. »

Car, en effet, ce sont les chevaux qui firent des « gueules », quand le 29 mai, ils virent filer le wagon 11698 emportant leurs rations d'avoine dont ils étaient depuis si longtemps privés !

Mais les chevaux ont fait des gueules : mais les contribuables feront bien des « lètes » quand ils paieront les impôts !

Reste le procès de tendance dont nous accusé le « communiqué de la préfecture ». Nous en reparlerons.

Décorations et citations posthumes

L'*Officiel* publie les promotions au grade de Chevalier de la Légion d'honneur et les citations à l'armée suivantes :

Salgues Jean-Louis-Marie-Bernard, capitaine (réserve) à la 21^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : s'est remarquablement comporté, depuis le début de la campagne, le 20 décembre 1914, a été tué en se jetant à la tête de sa compagnie dans les bois des Bouleaux. A été cité.

Castan Antoine-Marie-Léopold, lieutenant (territorial) à la 22^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : excellent officier, qui a toujours fait preuve d'entrain, de courage et d'énergie. Le 17 avril 1917, a

été glorieusement tué à la tête de sa section au moment où il parvenait sur les positions ennemies. A été cité.

Alduy François, sous-lieutenant (actif) à la section de mitrailleuses du 207^e rég. d'infanterie : s'est élané à la tête de sa section de mitrailleuses pour se porter au bois des Bouleaux et a été blessé mortellement dans ce mouvement le 20 décembre 1914. A été cité.

Ornst Jean, lieutenant (réserve) à la 19^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : est tombé glorieusement frappé, le 18 février 1915, au moment où il relevait son colonel grièvement blessé. A été cité.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été attribuées au soldat Grimal Germain (réserve), à la 11^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : excellent soldat d'une très belle attitude au feu. A été très grièvement blessé à son poste de combat, à Mignacourt, au cours de l'attaque de Beauséjour, le 14 septembre 1914.

Gendarmerie

M. Moures (Augustin), ancien militaire de la gendarmerie, est réadmis comme gendarme au titre actif et est affecté à la 17^e légion.

Au 17^e corps

M. le général Passaga est nommé commandant du 17^e corps d'armée et de la 17^e région.

Préfecture

Par arrêté préfectoral, en date du 1^{er} juin 1919, M. Tourriol Ernest, rédacteur à la 1^{re} division, détaché en qualité de directeur à la station sanitaire de Montfaucou, est nommé chef de bureau.

La Direction des stations sanitaires étant désormais assurée par les médecins-chefs de ces établissements, M. Tourriol rentre de nouveau à la Préfecture après avoir dirigé, pendant deux ans, avec zèle et dévouement et malgré les difficultés de l'heure présente, le sanatorium de Montfaucou.

Nous adressons à M. Tourriol toutes nos félicitations pour son avancement bien mérité.

Enseignement primaire

L'Inspection Académique nous communique la note suivante :

Des emplois d'instituteurs sont disponibles au Cameroun, pour diriger les écoles de cette possession.

Adresser les demandes à M. le Ministre des Colonies.

Poids et mesures

M. Juliet, vérificateur des poids et mesures à Cahors, est inscrit au tableau d'avancement pour la 1^{re} classe de son grade. Félicitations.

Aux retraités du Lot

Les retraités de l'Etat, du département, des communes et des chemins de fer sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui se tiendra dans une des salles de la mairie de Cahors, le dimanche 22 juin, à 15 heures. Les dames y sont particulièrement invitées.

Un groupe de retraités.

Banque de France

Du 21 juin au 4 octobre inclus, les services de la Banque de France ne seront plus ouverts au public le samedi après-midi.

Inspection du travail

L'Officiel publie un décret modifiant l'organisation du service de l'Inspection du travail.

Le département du Lot est compris dans la 8^e circonscription qui compte 7 inspecteurs et 1 inspectrice.

La résidence des inspecteurs départementaux de la 8^e circonscription est Agen, Pau, la Rochelle, Angoulême.

La résidence de l'inspecteur divisionnaire est Bordeaux où également résident 3 inspecteurs et 1 inspectrice.

Fête populaire du 15 juin

Organisée par l'Avion Cadurcien

RÉSULTATS DES COURSES

COURSE 60 mètres
9 ans : 1^{er} Séguy,
10 ans : 1^{er} Gaston.

11 ans : 1^{er} Barthélemy,
12 ans : 1^{er} Farganel,
13 ans : 4 séries : 1^{er} Fourlanty, Faurie,
Laval, Laviale.

14 ans : 2 séries : 1^{er} Aubry, Constanty,
15 ans : 3 séries : 1^{er} Ayzac, Caria, Dalet,
16 ans : Finale de 6 séries.
1^{er} Bertrand,
2^o Rosset.

COURSE de 800 mètres
9 ans Dusséau
10 ans Berlin
11 ans Vaurès
12 ans Fourlanty
14 ans Roose
15 ans Céliarié

Saut à la perche
1^{er} Paramelle

Traction à la corde
Ecole normale bat Lycée Gambetta
Boy-Scouts bat préparation militaire

COURSE avec relais 800 mètres
1^{er} Equipe quercynoise

Les lauréats sont priés de se rendre dimanche 22 juin garage de l'Avion pour la distribution des prix consistant en diplômes, médailles, objets divers.

SOIRÉE DE GALA au théâtre de Cahors

C'est dimanche 15 juin qu'a eu lieu la grande fête organisée par l'Association des Mutiles de l'arrondissement de Cahors, sous la Présidence d'honneur de MM. le Préfet du Lot, le Maire de Cahors, le Commandant d'Armes et l'Inspecteur d'Académie. Bien avant le jour de la représentation, la salle entière était retenue, de sorte qu'il fallut, dès la veille, annoncer un supplément de fête pour le lundi 16. Merci à la population qui, par cet empressement, montrait à nos glorieuses victimes de la guerre que, non seulement elle voulait apporter son obole à cette grande œuvre de bienfaisance, mais surtout que son cœur battait à l'unisson au souvenir des souffrances endurées pour la Victoire et la Libération de la France.

C'est Jeanne d'Arc « la bonne Lorraine » l'héroïne du jour qui inaugure la soirée. La musique de Verdi, merveilleusement interprétée par un orchestre d'artistes amateurs, sous la baguette délicate et ferme de leur chef dévoué, M. Nouyrit, prépare le public aux surprises qu'il attendent ! Hourrah ! voilà les Boy-Scouts ! Vive la jeune France : avec quel brio ils défilent et évoluent : quelle discipline ! Quel ordre ! pas le moindre faux pas ! Bravo ! bravo ! Restez dans la vie, fidèles, soumis et dignes et la France sera forte et puissante, et vous ferez la guerre à la guerre par l'union et la concorde.

L'éloge de M. Dubernat n'est plus à faire : qu'il nous ravisse dans les stances de Lakmé ; qu'il chante « le Vallon » ; il chante toujours avec son cœur et sa voix sait trouver les nuances les plus variées et les plus mélodieuses qui lui ont valu dimanche et lundi le succès et les applaudissements que le public reconnaissant ne lui a pas ménagés.

La Marine a voulu être aussi de la fête ; M. Lamouré avec « le Moulin de Maître Jean », sait dire et recréer et je suis sûr qu'aux moments de calme et de mélancolie, entre ciel et eau, il sait dissiper les idées noires des Marsouins l'écoutant, appuyés aux bastingages.

« Giska que j'aime » je n'en doute pas, M. Bonneau ; vous nous lavez si bien dépeinte, M. Bonneau, cette jolie mousmée, que nous vous en-vions d'être chéri par elle ! Et l'aviateur resté près du bon Dieu, parce qu'il était bien sage ! — Madame Léopard a chanté non seulement avec son talent que la salle connaissait, mais elle savait que, parmi les mutiles de la grande guerre, présents à la fête, se trouvait un brave survivant de ce carnage de plusieurs années, son mari à qui nous adressons nos sincères félicitations.

Carmen ! Carmen ! quel est cet artiste inattendu, imprévu, est-ce un andalou, à la taille svelte, élancée, aux traits fins et distingués ; quelle voix puissante, aux accents mâles, énergiques, se raillant de toutes les tonalités, exprimant avec une maestria admirable la gamme variée des sentiments, quel timbre merveilleux ! jamais expression n'a si bien traduit

la pensée ; vous nous avez enchan-tés et je comprends que l'opéra de Monte-Carlo soit fier de M. Montbors, un de ses artistes les plus fêtés. — Et l'orchestre ne se lasse pas ; Roméo et Juliette de Gounod, des valse entraînant, l'Attaque du Moulin de Bruneau font oublier la chaleur qui, elle aussi, est de la partie. Mais voilà que deux gerbes de fleurs offertes gracieusement à Mlle Chéry et à Mlle Palame leur sont remises aux applaudissements des spectateurs.

Le rideau se lève de nouveau : sous la direction de son professeur, Madame Maury, lauréate du Conservatoire de Toulouse, l'Ecole Normale d'Institutrices fait entendre « la Plainte du Village » impeccable dans sa diction, dans son harmonie, et le moindre détail. Cette chorale est applaudie frénétiquement. Elle reparait un instant après avec les Instituteurs et le chanteur du 7^e de ligne, L'Apothéose est un réel succès chanté avec ampleur, la salle est transportée ; Ah ! mon cher M. Michel ! vous êtes toujours jeune ! et, au front, où j'aimais à vous rencontrer, vous avez un entrain que beaucoup vous enviaient. Et « l'Alouette » il me semblait l'entendre saluer l'aurore aux doigts de rose, de ses trilles inimitables, tandis que des voix plus graves paraissent être l'écho lointain et affaibli de l'Angelus d'un village du vallois.

Mademoiselle Lily vous êtes une charmante magicienne ; avec votre papa, vous nous avez bien récréés ! la main d'Ibycus est discrète, si elle ne l'était pas ! et puis votre papa rend les montres et les chaînes.

Qu'est-ce donc, est-ce un sylphe ! une apparition inconnue, tournoyant, pirotant, effleurant le sol aux accents d'une musique mystérieuse, énivrante ! Et à son appel se déroule une théorie de fleurs animées, reliées par des guirlandes, rythmant un pas de chorégraphes exécutés ! elles enlacent leur maître de ballet qui les guide, et vole au milieu d'elles ! soudain, du fond de la scène, de droite et de gauche, s'avancent des jeunes filles de la Grèce, spectacle nouveau, légères, papillonnantes, le geste des danseuses antiques, elles renouvellent la parabole du Théâtre grec ; c'est d'un charme indéfinissable, la salle est délirante. Est-ce l'aurore, est-ce l'arc-en-ciel, je ne sais ! les projections lumineuses émaillent ce tableau vivant des couleurs les plus diaprées ! Sous une voûte fleurie apparaît une étoile ! quelle grâce, quelle souplesse ! ses bras se tordent en inflexions à peine visibles, son corps semble raser le sol pour se redresser aussitôt, ses mains et ses yeux indiquent le ciel, c'est d'un charme saisissant ! Je m'arrête, je crains de mal dire ce que j'ai éprouvé. Mais ce que nous pouvons affirmer c'est que M. Pineau est un maître d'éducation physique et esthétique. Les Cadurciens lui adressent leurs félicitations les plus chaleureuses.

Gendarme ! vous êtes une moule ! et visu, par dessus le marché ! et hareng saur, comme dessert ! Dernièrement je demandais à plusieurs russes : que signifie seliodka ? et tous de me répondre : gendarme ! or, seliodka = hareng ! alors mettez tous les russes dedans, quelle salade ! M. Courbiat, sergent-vicé-magistrat démissionnaire ? vous aviez l'air à l'aise : vous devez avoir la parole facile, tant pis pour ceux que vous interrogez ! Gendarme Bourbournou, vous êtes un brave homme, M. Robert avec un sang-froid et un comique imperturbables, vous avez été dé-sopulant ! L'huissier Cavané a été d'une modestie digne d'éloges. Et le Baron Larade, interprété par M. Serres, nous a prouvé que, si le représentant de la loi, était une moule, lui savait plaider sa cause avec un entrain, une volubilité de langage qui a failli lui valoir l'ombre du cachot, très appréciable par ce temps de canicule.

Merci, Messieurs, de ce dernier moment de gaieté si gaulesque, si innocente ! A tous les organisateurs, à toutes les personnes qui, de près ou de loin, directement ou personnellement ont contribué à donner de l'éclat et du retentissement à cette manifestation de bienfaisance, à tous nous di-

sons notre gratitude la plus sincère. M. Desmons ne m'en voudra pas, si je cite son nom en dernier lieu, lui le grand organisateur, je connais sa modestie. Les lauriers qu'il a récoltés valent mieux que toute la reconnaissance que je pourrais lui exprimer au nom de la population.

Cour d'assises du Lot

Audience du 17 juin 1919

ASSASSINAT

La Cour d'assises, sur conclusions de la défense, ordonne l'examen mental de l'accusé, commet le docteur Rémond, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, et renvoie l'affaire à une session ultérieure.

Audience du 18 juin

ATTENTATS A LA PUEUR

La 3^e affaire appelée est celle d'un nommé Delmas, Isidore, 37 ans, cultivateur à Sarrazac qui est inculpé d'attentats à la pudeur sur sa belle-fille, Irène Lauradour née le 13 juillet 1899.

Les faits remontent au 20 août 1913. L'audience est ouverte à 1 heure.

En raison de la nature des faits, le huis-clos est prononcé.

Delmas est acquitté.

La session est close.

Marché de la Villette

Il a été expédié du Lot au marché de la Villette pendant le mois de mai 1919 : 40 veaux, 1681 moutons et 115 porcs.

Foire du 14 juin 1919

La foire du 14 juin a été peu importante. Les cours des animaux et divers denrées ont été les suivants :
Boeufs gras, de 115 à 120 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, de 110 à 115 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 2.500 à 4.500 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.000 à 3.500 fr. la paire ; bouvillons (néant) ; porcelets, de 180 à 250 fr. pièce selon grosseur.

Marché. — Poules grasses, 4 fr. 50 ; poulets, 4 fr. 75 ; lapins, 1 fr. 60 ; canards, 3 fr. 75, le tout le 1/2 kilo ; œufs, 4 fr. 50 la douzaine ; canetons mûlards, 20 fr. ; canetons communs, de 10 à 15 fr. ; oisons, 30 fr. le tout la paire.

Halle. — Blé (néant), mais (néant), pommes de terre (néant).
Moutons gras, 1 fr. 95 à 2 fr. ; agneaux, 2 fr. 40 à 2 fr. 20 le 1/2 kilo ; brebis d'élevage, de 85 à 110 fr. pièce, selon grosseur.

Luzach

Dans les postes. — Mlle Marthe Camé-zil, fille de notre si dévoué facteur de ville, gérante infirmière au bureau de poste de St-Vincent-Rive-d'Oit en remplacement du regretté M. Heng mort au champ d'honneur, vient d'être appelée à un nouveau poste.

Par son amabilité et par son exquise courtoisie, Mlle Camé-zil avait su s'attirer l'estime et la sympathie de toute la population de St-Vincent qui regrette vivement son départ.

Avis de la gendarmerie. — Les hommes des classes 1897 et plus jeunes, appartenant aux 3^e, 4^e, 5^e et 6^e échelons doivent présenter leur livret militaire à la brigade de gendarmerie dans le plus bref délai.

Dégrévement. — Les mobilisés, démobilisés et ayants-droit des mobilisés morts pour la France ont droit aux remises des Contributions personnelle-mobilière et patentes pour les années 1914 à 1919 (part de l'Etat). Les intéressés doivent faire d'urgence leur déclaration à la Mairie et présenter le livret militaire et les avertissements.

Déclaration de récoltes. — Les cultivateurs sont dans l'obligation de faire, avant le 20 juin, une déclaration des surfaces ensémençées en céréales. Ils doivent se présenter à la Mairie où des imprimés spéciaux sont mis à leur disposition.

Figeac

Conférence. — Mardi soir a eu lieu au théâtre municipal, sous la présidence de M. Laburthe, Sous-Préfet, et de M. le docteur Pezet, Maire de Figeac, la conférence de la Ligue Française que nous avions annoncée.

M. Roux-Parassac, conférencier de la Ligue, dans un langage brillant et inspiré par une franchise qui a fait grande impression, a parlé des devoirs sacrés de la victoire. Son éloquence persuasive a valu à la Ligue de nombreuses adhésions nouvelles recueillies immédiatement.

Mme Roux-Parassac, de l'Opéra et de l'Opéra Comique, s'est fait entendre dans

plusieurs morceaux qui ont été très applaudis.

On a également fort goûté une présentation par M. Lala de films cinématographiques du service de l'armée, où se sont déroulées les scènes les plus pathétiques de la grande guerre.

Un nombreux public se pressait dans la salle et a répondu très généreusement à la quête qui a été faite en faveur des mutilés et des veuves de la guerre.

Le sucre. — Les habitants sont prévenus que les cartes d'alimentation pour le 2^e semestre seront distribuées par les soins de la Mairie à partir du 17 juin. La distribution se fera de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures.

Ravitaillement civil. — Il a été attribué 15 tonnes de coke pour la consommation domestique et petite industrie de la ville de Figeac.

Ce coke sera livré aux consommateurs par M. le Directeur de l'usine à gaz sur présentation de bons délivrés par la Mairie et il sera facturé à raison de 75 fr. la tonne.

Collège. — M. Roger, professeur au collège de Novon, détaché au collège d'Argentan, est nommé professeur pour le même enseignement au collège de Figeac.

Tribunal. — A l'audience du 14 juin, un automobiliste de la Compagnie Commen-try-Fourchambault, de Décazeville, est condamné à 16 fr. d'amende avec sursis, pour blessures par imprudence, et à 200 fr. de dommages envers la blessée qui s'était portée partie civile.

Le tribunal a déclaré, en outre, la compagnie civilement responsable.

Foire. — Notre foire du 16 juin a été un peu moins importante que d'habitude. Voici les cours pratiqués :

Boeufs d'attelage, 2.000 à 3.500 fr. la paire ; veaux gras, 4 fr. 25 à 4 fr. 50 le kilo ; sur les cochons gras il y a baisse, 250 à 280 fr. le quintal ; volaille, 3 fr. 50 le demi-kilo ; chevreuils, 15 à 20 fr. pièce ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Gourdon

Le maire de Gourdon porte à la connaissance du public que la foire du 30 juin, tombant un lundi, lendemain de fête patronale de la ville, sera tenue le samedi précédent 28 juin.

Obsèques. — Mardi matin ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance les obsèques du jeune Clarié Ferdinand, réformé par suite d'une intoxication par les gaz et qui vient de succomber dans sa famille.

Au cimetière M. le maire de Gourdon et le sergent aviateur Auricoste ont pris tour à tour la parole et en termes émus ont retracé la carrière du jeune soldat.

A sa famille éplorée nous adressons nos respectueuses condoléances.

Saint-Félix

Grave accident. — Lundi dernier, 16 juin, jour de foire à Figeac, un grave accident s'est produit au lieu dit Bel-Air, commune de St-Félix. Le nommé E. Del-fau, du village des Escordiers revenait en voiture avec sa mère de la foire de Figeac. La bête, jument de 4 ou 5 ans fut effarouchée par un coup de fouet trop vif, prit soudainement le mors aux dents et partit à une allure folle à un tournant brusque de la route. Un trait ayant cassé, la voiture alla verser dans le talus de la route.

Le conducteur n'eut pas de mal, mais sa mère prise sous la voiture fut assez gravement blessée et se plaignait de lésions internes. La jument n'eut aucun mal et la voiture fut en partie brisée.

DÉPÊCHES LA PAIX

Paris, 11 h. 30.

Foch se prépare

Le maréchal Foch a toute l'autorité nécessaire pour commencer, dès ce soir, les mesures utiles pour finir l'armistice lundi à 7 h. du soir.

L'opinion allemande

Le bluff continue

De Berne : Le Vorwärts résume l'opinion allemande en considérant la lettre explicative des Alliés, remise lundi comme une nouvelle déclaration de guerre. Ce journal écrit : Le peuple allemand devra continuer le combat pour le droit à la vie en opposant une détermination formelle aux conditions inéxécutables, inacceptables et déshonorantes posées par l'Entente.

La presse allemande tout entière parle sur le même ton.

Mais les dirigeants hésitent !

De La Haye : On assure ici que Scheidemann serait démissionnaire.

De Zurich La presse allemande seule repousse positivement la signature, mais il semble que le gouvernement essaiera de recommencer une nouvelle conversation.

D'autres opinions boches

De Berne : La Gazette de Weimar dit que la réponse allemande sera remise ce soir. Le Journal Officiel bavarois affirme que le gouvernement serait favorable au refus de la signature.

MAIS Erzberger formerait un nouveau gouvernement et viendrait signer à la place de Brockdorff.

De Londres : Le Times dit que Scheidemann est hésitant. Les autres ministres socialistes sont favorables à la signature. Les ministres démocrates sont hostiles.

La flotte anglaise est prête

De Copenhague : On est certain, ici, que la flotte anglaise fera immédiatement, en cas de refus, une démonstration dans les ports de la Baltique.

A la Chambre

La Chambre s'est occupée ce matin de la prorogation des baux pour locataires ayant loué depuis le début des hostilités. Cet après-midi, la Chambre s'occupera du budget.

Fin des grèves italiennes

De Rome : Les grèves sont complètement terminées.

Paris, 13 h. 13.

LES DISPARUS

A la Chambre on a interpellé, ce matin, sur les mesures prises pour les familles des disparus, M. Abrami a déclaré qu'en novembre, 314.000 hommes étaient portés disparus. Il pense que tous les hommes non retrouvés présentement peuvent être considérés comme morts, sauf ceux en traitement dans les hôpitaux allemands et dont les noms sont connus.

Conseil des Ministres

Nouveaux impôts

Au Conseil des ministres, M. Klotz a proposé de nouvelles ressources fiscales qui feront l'objet d'un projet de loi qui sera déposé mardi et que la Chambre verra, jeudi, et que la Chambre verra, jeudi, et que la Chambre verra, jeudi.

M. Boret a entretenu le Conseil de l'état actuel de la production agricole et du ravitaillement.

LE BLUFF BOCHE CONTINUE

De Berne : Les journalistes allemands télégraphient de Weimar à leurs journaux respectifs que l'Assemblée se prononcera, à une immense majorité contre le refus de la signature. Le gouvernement allemand espère forcer l'Entente à un referendum en Allemagne.

Un autre télégramme de Weimar dit que les indépendants sont pour l'acceptation. Le Centre est partagé. Quelques libéraux sont pour la signature.

La Gazette de Voss est partisans de la signature, mais tous les autres journaux sont contre.

Paris, 13 h. 55.

Le texte du traité

Le traité définitif remis aux Allemands le 7 mai et les corrections faites le 29 mai seront communiqués à la presse ce soir à 7 h. Un avion a quitté Paris à 12 h. 30 emportant à Londres un certain nombre d'exemplaires.

Les Commissions de Paix

Le Conseil des 5 siège cet après-midi pour la question de la Carinthie. Les Commissions des réparations, des finances et des Provinces Baltiques viennent à la séance.

Les Boches poursuivent leur politique d'animadion.

Ils en seront par leurs frais. S'ils ne signent pas lundi, les troupes iront de l'avant et, peu après, Berlin s'inclinera. Toute autre solution est impossible. Elle sera un défi à la Civilisation. Il ne faut pas oublier que l'Allemagne n'a pas le pouvoir de résister !

Etude de M. SOURDRILLE

NOTAIRE A CAHORS

Suivant contrat reçu par M^e Sourdrille, notaire à Cahors, le 10 juin 1919, Monsieur Victor Lufan, épicière demeurant à Cahors, rue Sie-Barbe n° 1, a vendu à Mme Marie Rollés, épouse de Monsieur François Boissière, demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta 131, le fonds de commerce d'épicerie qu'il exploite à Cahors, rue Sie-Barbe, n° 1.

Tout créancier devra, sous peine de forclusion, faire opposition au paiement du prix dans les 10 jours de cette insertion en l'étude de M^e Sourdrille, où il pourra prendre connaissance de la dite vente.

Pour seconde insertion, SOURDRILLE.

Etude de M. SOURDRILLE

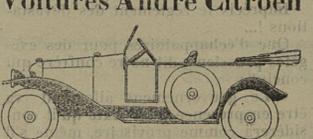
NOTAIRE A CAHORS

Suivant contrat reçu par M^e Sourdrille, notaire à Cahors, le 3 juin 1919, M. André Cluzel, mécanicien demeurant à Cahors, rue Nationale, n° 61, a vendu à M. Paul Alibert, mécanicien, demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta, 26, le fonds de commerce exploité par lui, à Cahors, rue Nationale, n° 61.

Tout créancier devra, sous peine de forclusion, faire opposition au paiement du prix dans les 10 jours de cette insertion en l'étude de M^e Sourdrille, où il pourra prendre connaissance de la dite vente.

Pour seconde insertion, SOURDRILLE.

Voitures André Citroën



Torpedo 4 places, démarreur et éclairage électrique, 5 roues amovibles garnies de pneus, avertisseur, trousse, etc. 7.950 frs.

NOUYRIT-SALOMON

CONCESSIONNAIRE pour le Lot

11, Boulevard Gambetta
Garage : place St-Urcisse, Cahors

AVIS

ON DEMANDE des ouvriers et un ouvrier. Travail assuré. S'adresser à M. FARGE, 6, avenue de la Gare.

A VENDRE

Une petite maison deux pièces avec jardin, Allées des Soupirs. S'adresser à Mme Soulayrès rue Georges Clemenceau, Restaurant de Douelle.

RAMASSEURS DE TILLEUL

Votre récolte sera achetée au plus haut prix par Ph. BESSON, à Gramat (Lot).

PROF. RAPP. AGREM.

près Vichy, 7 hect. Vaste habit. chauff. électr. Forc. hydr. 180 HP. Moulin exploité. GUITTET 11 b. rue Alfred Vigny, Paris.

Le Gérant : A. COUILLANT.
Imprimerie GOUSSANT (personnel intéressé).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 47

LE

PETIT JACQUES

PAR